



Paris, le 24 novembre 2017

M. Nicolas HULOT
Ministre de la transition écologique et solidaire
246 Boulevard Saint-Germain,
75 007 Paris

Objet : Préavis de grève du 1er décembre 2017

Monsieur le Ministre d'État,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, nous vous informons que nos 4 organisations syndicales, la CFDT – Union Fédérale Environnement, Territoires, Autoroutes et Mer (Ufetam), la CGT Cerema, la Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO), l'UNSA Développement Durable déposent par le présent courrier un préavis de grève couvrant les personnels du Cerema pour la journée du 1^{er} décembre 2017 pour une durée de 24 heures.

Cet appel a pour objectif de combattre la politique d'austérité budgétaire imposée au Cerema, les premières mesures drastiques décidées au niveau du Directeur général, ainsi que la violence avec laquelle elles ont été portées auprès des agents.

A ce titre nous exigeons :

- de nouveaux arbitrages budgétaires pour le Cerema dans le cadre du PLF 2018 et les suivants, revenant sur les baisses d'effectifs et de budget annoncées, qui mettent en péril le maintien des compétences et de l'expertise et la capacité du Cerema à développer des interventions au profit de l'État et des collectivités ;
- le retrait immédiat et définitif du projet de fermeture de la Direction territoriale Île-de-France, qui constitue une aberration sur les plans humain, économique, social et écologique ;
- le maintien de toutes les implantations géographiques pour garantir un maillage territorial efficient et la préservation de conditions de travail acceptables pour les personnels ;
- le retour à des pratiques managériales respectueuses des agents.

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services et de certaines catégories de personnel, cette grève pourra commencer, pour certains agents, le 30 novembre 2017 et/ou se terminer le 2 décembre 2017.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de notre haute considération.

CFDT – UFETAM

Véronique THYS

CGT-Cerema

Bruno PIEL

FEETS-FO

Jean HEDOU

UNSA-DD

Daniel PUIGMAL

Copies : Monsieur le Directeur général du Cerema
Madame la Ministre en charge des Transports
Monsieur le Ministre en charge de la Cohésion des Territoires